Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

****

Section du Finistère

CTPD du 27/04/2010

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Concernant la Campagne IR :

Certains services, subissent une double peine : suppression d'emplois et suppression de crédits d'auxiliaire pour le même motif, celui de l'augmentation des télédéclarations, nous y reviendrons plus largement dans les débats. Nos remarques des années passées se vérifient les renforts diminuent comme l'apport des SIE (ex fiscalité) et les autres ne sont pas indiqués (ICE, Brigade, Direction…). Une nouveauté, c'est la saisie des comptes bancaires avec des incidences non évalués….

Concernant le budget :

Là aussi, nous avons de nombreuses questions à poser entre le budget prévisionnel et sa mise en place, questions comparatives entre les années et les systèmes différents de gestion, marge de manœuvre du directeur ? les documents fournis ne permettent pas d'appréhender les éléments du Budget opérationnel de programme (BOP), à la fois sur le volet performance (niveau des indicateurs et évolution) devant permettre d'engager le débat sur l'adéquation avec les moyens sur le volet budgétaire (l'état du personnel et les prévisions ayant servi à établir le budget, la ventilation par catégorie A, B, C, équivalent temps plein au 1er janvier 2010).

Concernant le rapport annuel :

Les débats d'aujourd'hui sur le rapport du Directeur ne pourront que traduire les inquiétudes des agents des impôts du Finistère :

- inquiétudes sur les conditions de travail dégradées par la baisse des effectifs du département (- 84 postes et - 104 agents en 11 ans), le manque de compensation des agents à temps partiel (-11 agents en 2009) et l'absence de renfort pour pallier les congés de maladie, la formation professionnelle et les décharges syndicales soit au total 56 agents manquant soit un absentéisme de 7 % environ tout compris.

- inquiétudes suite au mouvement des cadres C au 1er septembre 2010

- inquiétudes que la mise en œuvre de la R.G.P.P. combinées à une réduction drastique et idéologique des dépenses publiques ne peut qu'accentuer puisque selon les déclarations de nos hommes politiques les suppressions de fonctionnaires vont encore s'amplifier bénéficiant d'un environnement juridique favorable avec la loi mobilité

Nous serions tentés de dire : « plus ça va, moins ça va ! ».

Attaque sur attaque contre le statut de la fonction publique, sur les conditions de travail, sur les salaires et les retraites…..

La crise financière et économique et les rôles reconnus d'amortisseurs, de créateurs de richesses et de croissance des services publics et des régimes de protection sociale collective auraient du faire revenir à la raison ceux qui prônent en permanence la réduction du nombre des fonctionnaires, de la dépense de l'Etat ainsi que de l'impôt. Bien au contraire, le gouvernement persiste à détruire le service public via la RGPP.

Nous vous remettons également un tract de la Confédération F.O ; réhabilitant l'impôt sur le revenu en tant qu'outil nécessaire et indispensable pour lutter contre les inégalités.